

ACTUALITÉS

Bilan Météorologique P.1

Alliums P.2
Teigne du poireau

Brassicacées P.2
Mouches

Carotte-Céleri rave P.3
Oïdium, Septoriose

Cucurbitacées P.3
Thrips, Oïdium

Fraisiers P.4
Acarien

Salades P.5
Noctuelles

Solanacées P.5
Tuta absoluta, Oïdium

Fiches Focus :
Phytophthora gymnostoma P.7

Scarabée japonais,
Popillia japonica P.8

Accéder au
site de la
Surveillance
Biologique du
Territoire en
clicquant [ici](#)

La teigne du poireau est très active depuis le début du mois d'août. Le vol de la mouche mineuse *P. gymnostoma* et de la mouche de la carotte ne semble pas avoir débuté. Les populations de noctuelles restent nombreuses en parcelle de salades et *tuta absoluta* provoquent des dégâts dans certaines parcelles de tomate. Les pucerons sont de retour sur certaines cultures. L'oïdium touche toujours les cultures de cucurbitacées et de solanacées. Attention au développement des maladies (mildiou) avec les conditions climatiques orageuses.

BILAN MÉTÉOROLOGIQUE

Source : Weather Measures

	Pluviométrie 2022 mm (S 34)	T min (S 34)	T max (S 34)
Allonnes (49)	226,7 mm (0)	14,1 °C	33,9 °C
Challans (85)	251,2 mm (+2,2)	14,4 °C	32,9 °C
St-Philbert-de-Grand-Lieu (44)	281,9 mm (+4,7)	14,7 °C	31,2 °C
La Planche (44)	313,6 mm (+4,7)	14 °C	33,3 °C
Laval (53)	283,9 mm (+1)	13,2 °C	31,7 °C
La Roche-Sur-Yon (85)	250,3 mm (+4,5)	15 °C	33,3 °C
St-Mathurin-sur-Loire (49)	263,4 mm (+1,5)	12,3 °C	33,6 °C

Les conditions climatiques de la semaine 34 sont restées sèches et ensoleillées. Les températures étaient tout de même moins élevées. La météo de la semaine 35 est plus mitigée. Le temps est lourd et orageux. Une baisse des températures est annoncée pour la fin de semaine et

des précipitations assez localisées vont arroser la région. Attention au développement des maladies dans les parcelles et à l'émergence des mouches des cultures légumières.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv>

ALLIUMS

Poireau : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), Saumur (49), Villebernier (49).

• Ravageurs

Teigne du poireau

Dans le nord de la Vendée, en semaine 34, la pression **teigne** était forte en parcelles de poireau. Dans le 72, on nous signale également que les attaques ont été importantes début août.

Thrips

La pression **thrips** reste importante dans les parcelles suivies dans le 49. En semaine 35, on relève 212 individus/plaque à Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 47 à Villebernier (49) et 26 à Saumur (49). On observe également des attaques sur de nombreuses plantes : la pression est comprise entre 30% de plants touchés à Saumur (49), 80% à Dénezé-sous-Doué (49) et 90% à Villebernier (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Le développement des populations devrait ralentir avec la baisse des températures et les précipitations.

Mouche mineuse du poireau (*P. gymnostoma*)



En semaine 35, le vol de la **mouche mineuse du poireau** ne semble pas avoir débuté dans les parcelles suivies dans le 49. La présence de piqures de nutrition régulièrement alignées sur les feuilles de poireau sont très caractéristiques de ce ravageur.

Pour rappel, son pic d'activité (qui est responsable de la majorité des dégâts observés plus tard à la récolte) se situe entre la semaine 37 et 42. La pose d'un voile insect-proof peut être envisagée pour protéger les cultures.

Piqure de nutrition de *P. gymnostoma* sur poireau.

Crédit photo : CDDL

BRASSICACEES

Choux : parcelles flottantes (53, 49), Dénezé-sous-Doué (49). Navet : Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

• Ravageurs et Maladie

Pucerons cendrés



A Dénezé-sous-Doué (49), on observe des **pucerons cendrés** sur 90% des plants. On nous indique la présence de foyers localisés sur les plantes. Dans le 53, ce ravageur est également présent sur les cul-

tures de choux.

Altise et Aleurode

Les **altises** provoquent des dégâts dans la parcelle de choux suivie à Dénezé-sous-Doué (49) : 100% des plants sont touchés.

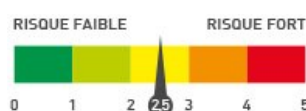
Dans cette même parcelle, on observe des œufs d'**aleurode** sur 15% des plants.

Punaise rouge du chou *Eurydema* et Piéride

Dans le 53, on nous signale la présence de **punaise Eurydema** en parcelle de choux.

Le vol de **piéride** est également en cours.

Mouche du chou et Mouche des semis



Le vol de la **mouche du chou et des semis** a débuté. La pression est faible : on relève 0,5 mouche du chou/ bol et 0,5 mouche des semis/ bol en parcelle de navet à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Aucune mouche n'a été piégée en parcelle de chou à Dénezé-sous-Doué (49). Il est important de mettre en place un voile anti-insecte sur vos cultures pour les protéger.

Mildiou

Dans le 49, à St-Martin-de-la-Place, le **mildiou** provoque des dégâts sur les jeunes plants de choux destinés à la production de semences.

Attention, les conditions climatiques orageuses sont favorables au développement de cette maladie. Le risque augmente en semaine 35.

CAROTTE – CÉLERI RAVE

Carotte : Saumur (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49). **Céleri rave**: modèle Septoriose Céleri DGAL—plateforme INOKI, parcelles flottantes- St-Martin-de-Sanzay (79).

• Ravageurs et Maladies

Mouche de la carotte (Carotte)

En semaine 35, aucune **mouche de la carotte** n'a été capturée dans les parcelles de carotte suivies à Dénezé-sous-Doué (49) et Saumur (49). Une baisse des températures est annoncée en fin de semaine, les conditions climatiques seront plus favorables à l'émergence des adultes. Surveillez vos cultures.

Acarien (Céleri)

A St-Martin-de-Sanzay (79), en semaine 35, on nous signale une augmentation de la pression **acariens** en parcelles de céleri.

Septoriose du céleri (Modèle INOKI)

Le modèle Septocel indique que les conditions étaient et sont favorables à une contamination des cultures de céleri par la **septoriose** :

-le 31 août, 1, 2 et 3 septembre à Challans (85).

Oïdium (Carotte)

Dans le 44, on observe de l'**oïdium** en parcelle de carotte. A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), l'oïdium s'installe dans la parcelle en semaine 35 : 5% des plantes sont atteintes.

CUCURBITACEES

Courgette : Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49). **Concombre** : Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49). **Melon** : modèle Milmel (DGAL-INOKI), Marans (17), Vouillé-les-Marais (85), Doix (85).

• Ravageurs

Puceron (Courgette)

En semaine 35, les populations de **pucerons** se développent dans certaines parcelles de cucurbitacées. On observe des individus sur 20% des plants de courgette à Saumur (49) et sur 80% des plants de courgette à Dénezé-sous-Doué (49).

Thrips

Les populations de **thrips** sont importantes dans les parcelles de cucurbitacées. Les conditions climatiques restent favorables au maintien des populations dans les cultures.



Attaque de thrips sur feuille de concombre. Crédit photo : CDDM

En culture de concombre, on relève des individus sur 90% des plants à Dénezé-sous-Doué (49) et sur 70% des plants à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). En culture de courgette, la pression est comprise entre 40% à Ste-Gemmes-sur-Loire (49) et 90% à Saumur (49). Ce ravageur est également présent dans la parcelle de courgette suivie à Dénezé-sous-Doué (49) : 80% des plants sont touchés.

Acarien et Aleurode

Dans le 49, la pression **acariens** reste stable, il n'y a pas d'évolution des populations.

A Dénezé-sous-Doué (49) et Longué-Jumelles (49), 100% des plants de concombre présentent au moins un individu. Les populations sont nombreuses à Longué-Jumelles (49). A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on observe des individus sur 10% des plants de courgette.

En semaine 35, on observe toujours quelques aleurodes en parcelles de cucurbitacées : 20% des plants de concombre sont touchés à Dénezé-sous-Doué (49).

Sésamie et Pyrale (Melon)

En semaine 35, absence de **pyrale** dans les parcelles de melon suivies. Les **sésamies** sont toujours présentes dans les parcelles : on relève 5 individus à Vouillé-les-Marais (85), 10 à Doix (85) et 1 à Marans (17).

CUCURBITACEES (SUITE)

Courgette : Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Concombre : Dénezé-sous-Doué (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49). Melon : modèle Milmel (DGAL-INOKI), Marans (17), Vouillé-les-Marais (85), Doix (85).

• Maladies

Oïdium

L'**oïdium** provoque toujours des dégâts dans les parcelles de cucurbitacées. On observe des attaques sur 100% des plants de concombre et de courgette à Dénezé-sous-Doué (49). A Ste-Gemmes-sur-Loire (49), 30% des plants et courgette et 100% des plants de concombre sont atteints. A Saumur (49), les plants de courgette restent sains et dans le 85, les plants de melon ne sont pas touchés par cette maladie.

Mildiou (Melon)

Le modèle **Milmel** (DGAL-INOKI) indique pas que les conditions étaient favorables à la contamination des cultures de melon par mildiou du 16 au 18 août, le 25 et le 30 août à Chaillé-les-Marais (85).

FRAISIER

Fraisier : Beaufort-en-Anjou (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Longué-Jumelles (49), Saumur (49).

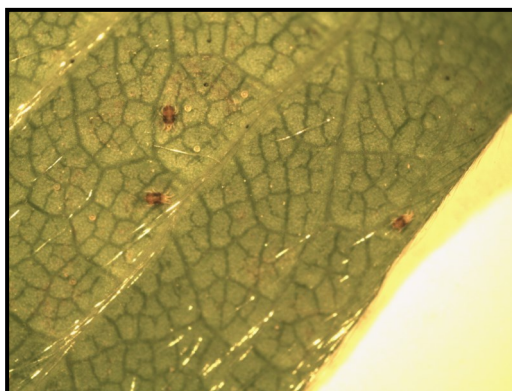
• Ravageurs

Acariens et Thrips

Dans le 49, les populations d'**acariens** restent présentes dans les parcelles de fraisiers suivies : on relève des individus sur 10% des plants à Longué-Jumelles (49), 40% à Saumur (49) et 100% à Beaufort-en-Anjou (49). La pression **thrips** est faible en semaine 35 : 10% des plants sont touchés à Longué-Jumelles (49).

Aleurode

Dans le 49, à Saumur, les **aleurodes** restent présentes dans la parcelle en semaine 35 : on relève des individus sur 10% des plantes.



Acariens sur feuille de fraisier. Crédit photo : CDDL

SALADES

Laitue : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Saumur (49), Villebernier (49), Grézillé (49), St-Martin-de-Sanzay (79), parcelles flottantes (49).

• Ravageurs et Maladie

Noctuelles (*A. gamma*, *A. segetum*, *H. armigera*)

Le vol des noctuelles se poursuit. Depuis la semaine 34, on observe un retour de la **noctuelle de la tomate** *H. armigera* dans les parcelles de salades. En semaine 35, 1 papillon a été capturé à Villebernier (49) et St-Martin-de-Sanzay (79).

La **noctuelle défoliatrice** *A. gamma* est présente dans les 3 parcelles suivies au sein du réseau : on relève 2 papillons à Grézillé (49), 3 à Villebernier (49) et 5 à St-Martin-de-Sanzay (79).

La pression **noctuelle terricole** *A. segetum* augmente à St-Martin-de-Sanzay avec 7 individus piégés en semaine 35. Elle n'est pas présente dans les autres parcelles.

Quelques chenilles sont observées dans les salades à St-Martin-de-la-Place (49). A Villebernier (49), on nous signale la présence de noctuelles terricoles.

Puceron

Les **pucerons** sont de retour dans les parcelles. La pression reste faible en semaine 35 avec 5% de plantes présentant au moins un individu à Saumur (49).

Rhizoctonia

Dans le 49, le **rhizoctone** touche les cultures de salades en semaine 35.

SOLANACEES

Tomate : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), Longué-Jumelles (49), Saumur (49), St-Martin-de-la-Place (49), Ste-Gemmes-la-Plaine (85). Aubergine : Dénezé-sous-Doué (49), Longué-Jumelles (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (44). Poivron : Longué-Jumelles (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), parcelles flottantes (85).

• Ravageurs et Maladies

Tuta absoluta (Tomate)

La pression **tuta absoluta** est variable d'une parcelle à l'autre.

On relève 167 papillons à Saumur (49), 10 à Longué-Jumelles (49), 6 à Varennes-sur-Loire (49), 0 à St-Martin-de-la-Place (49) et 2 à Ste-Gemmes-sur-Loire (49). Malgré un faible piégeage, le vol est très important dans la parcelle à Longué-Jumelles (49).

On observe des dégâts sur 60% des plantes à Saumur et sur 100% des plantes à Longué-Jumelles.

L'auxiliaire *macrolophus* s'est bien installé dans les parcelles et participe à la régulation des populations de *tuta absoluta* et des populations d'aleurodes.



Macrolophus. Crédit photo : GDM

Acarien (Aubergine, Poivron)

Dans le 44, on observe des **acariens** sur les cultures d'aubergine en semaine 35.

Dans le 49, 100% des plants d'aubergine sont touchés à Saumur (49), Dénezé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

A Dénezé-sous-Doué (49) et Ste-Gemmes-sur-Loire (49), on observe également ce ravageur sur respectivement 15% et 90% des plants de poivron.

Puceron

Quelques foyers de **pucerons** sont observés dans les cultures de solanacées en semaine 35. En parcelle d'aubergine, la pression est faible avec 5% de plantes touchées à Dénezé-sous-Doué (49). Dans cette même exploitation, on relève des individus sur 15% des plants de tomate. Elle est plus importante en parcelle de tomate avec respectivement 10% et 40% de plantes présentant au moins un individu à Varennes-sur-Loire (49) et Saumur (49).

SOLANACEES (SUITE)

Tomate : Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), Longué-Jumelles (49), Saumur (49), St-Martin-de-la-Place (49), Ste-Gemmes-la-Plaine (85). **Aubergine :** Dénezé-sous-Doué (49), Longué-Jumelles (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), parcelles flottantes (44). **Poivron :** Longué-Jumelles (49), Ste-Gemmes-sur-Loire (49), Dénezé-sous-Doué (49), parcelles flottantes (85).

• Ravageurs et Maladie (suite)

Aleurode

En semaine 35, 100% des plants d'aubergine présentent au moins une **aleurode** à Dénezé-sous-Doué (49).
Sur cette même exploitation, on observe des individus en parcelle de poivron avec 15% de plantes touchées.
A Varennes-sur-Loire (49), ce ravageur est présent dans la parcelle de tomate avec 10% de plantes présentant au moins un individu.

Thrips

Dans le 49, on observe des **thrips** à St-Martin-de-la-Place (49) sur 70% des plants de tomate. Les dégâts sur fruits sont également importants.

Doryphore (Aubergine)

Les populations de **doryphores** se maintiennent dans les parcelles d'aubergine : on relève des individus sur 100% des plantes à Dénezé-sous-Doué (49) et on observe des dégâts sur l'ensemble des plants à Ste-Gemmes-sur-Loire (49).

Punaise *Nezara viridula* (Poivron, Tomate)

Dans le 49, à Ste-Gemmes-sur-Loire, on nous signale la présence de punaises ***Nezara viridula*** en parcelle de poivron : la pression augmente avec 50% de pieds touchés en semaine 35 contre 5% en semaine 33.
La punaise s'est également installée en parcelle de tomate à Longué-Jumelles (49) avec 10% de plantes présentant au moins un individu.

Oïdium (Tomate)

Dans le 85, on observe des attaques d'**oïdium** sur les cultures de poivron.
On observe également des dégâts en parcelle de tomate à Ste-Gemmes-la-Plaine (49) avec 45% de plants atteints.

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2022
PAYS DE LA LOIRE

BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Rédacteur : Cécile SALPIN - CAPDL - CDDL - cecile.salpin@pl.chambagri.fr

Claire NICOLAS - CAPDL - CDDL - claire.nicolas@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Groupe technique restreint : CDDL - SRAL - GDM - CDDM - POLLENIZ.

Observateurs : CDDL - CDDM - Coopérative Rosée des champs - Fleuron d'Anjou - GAB44 - CAB - GDM - CLAUSE - Terrena Semences - Vilmorin - CNPH La Ménitrie - Maraichers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

M

OUCHE MINEUSE DU POIREAU : *P. gymnostoma*

Une fiche de reconnaissance de la mouche mineuse a été réalisé par la FREDON Ile de France : http://www.fredonidf.com/images/publications/Phytomyza_gymnostoma.pdf

Des essais menés dans le cadre du projet régional REPROLEG (Ravageurs Emergents PROtection des LEGumes) porté par l'ARELPAL (Association Régionale d'Expérimentation Légumière des Pays de la Loire) s'est terminé en 2019. Ce projet avait pour but d'étudier deux ravageurs émergents : *Drosophila suzukii* et *Phytomyza gymnostoma*. Dans le cadre de ce projet, l'étude du vol de la mouche mineuse du poireau ainsi que des méthodes alternatives dans la lutte de ce ravageur ont été travaillés.

Afin de mieux connaître les périodes de vol de ce ravageur, plusieurs méthodes de suivi sont mises en place dans les parcelles.

Les essais à fenêtre du CDDL et du CDDM ont montré que le vol automnal de la mouche mineuse est le plus préjudiciable pour les cultures d'alliums. En Anjou, sur les poireaux plantés arrivant à maturité sur la période automne-hiver ce vol engendre la présence de galeries, larves et pupes ce qui pose un réel problème lors de la commercialisation. En région nantaise, ce vol entraîne des pertes de plantes sur les cultures de poireaux semés en septembre pour une récolte au printemps. Le vol automnal débute chaque année mi/fin-septembre et s'étend jusqu'à la mi-octobre. Le début et la fin du vol semblent, à priori, pouvoir être décalés d'environ une semaine selon les conditions météorologiques et le pic de vol ne dure jamais plus d'un mois. Des adultes peuvent toujours être observés et piégés après cette période, mais ne causent pas de dégâts aux cultures de poireaux en place.



Figure 1 : Pupes de *Phytomyza gymnostoma* - Crédit photo CDDL

Le CDDM a pu démontrer grâce au réseau de piégeage (plaques jaunes engluées et bols jaunes) en place en production qu'un 2ème vol de la mineuse a lieu au printemps sur plusieurs mois, de fin février à fin juin selon le climat. Les sorties précoces de février à fin mai sont responsables d'une deuxième vague de dégâts sur les poireaux de semis et constituent une menace pour les poireaux primeurs plantés dès la fin janvier. Aucune perte de plante n'est alors causée contrairement au vol automnal. Par contre les pupes et larves issues de ce vol sont présentes dans les fûts lors de la récolte ce qui est pénalisant lors de la vente.

De multiples facteurs (environnementaux, biologiques) sont susceptibles de favoriser les attaques de la mouche mineuse en culture de poireau.

Les résultats obtenus dans l'étude menée par le CTIFL montrent que la durée totale du cycle biologique de *P. gymnostoma* est d'environ 150 jours à une température moyenne de 12°C (régime de température jour/nuit de 12°C/12°C) comme à une température moyenne de 14°C (régime de température jour/nuit de 17°C/12°C). La plage d'émergence (délai entre la première et la dernière émergence) est de 57 jours pour une température moyenne de 12°C, tandis qu'elle est de 36 jours pour une température moyenne de 14°C. Ces résultats sont toutefois à prendre avec beaucoup de précautions dans la mesure où ils ne sont pas concordants avec ceux des études réalisées antérieurement par le CTIFL. Dans ces études, les premières émergences étaient en effet observées dans un délai de 60 à 120 jours, et les dernières dans un délai de 110 à 160 jours. Enfin, les travaux menés par le CTIFL en 2019 ont montré que l'utilisation de cages à émergence est simple et pertinente pour détecter les périodes de vols et de ponte de *P. gymnostoma*. Ce genre d'outil peut être déployé facilement chez les producteurs pour effectuer localement le monitoring des populations de mouches.

Dans la lutte contre la mouche mineuse de poireau, des produits de biocontrôle ainsi que la méthode de fauche du feuillage ont été testés. Seule la fauche s'est montrée efficace dans la lutte contre la mouche mineuse du poireau.

M

OUCHE MINEUSE DU POIREAU : *P. gymnostoma*

Le CDDL a travaillé sur l'application de la fauche du haut du feuillage des poireaux comme moyen de lutte alternatif contre la mineuse. De manière générale, la fauche même mal positionnée, permet toujours de réduire le taux de dégâts par rapport à un témoin sur lequel aucune intervention n'est réalisée, de l'ordre de 20 à 40% de dégâts en moins. En revanche, un positionnement pertinent de la fauche par rapport au pic de vol permettrait d'avoir une protection d'environ 60%. Un impact, même léger, sur le rendement des poireaux a été observé à chaque fois, mais cette diminution minime de rendement est compensée par la protection apportée quand le positionnement est bien réalisé. De plus, la fauche peut être pratiquée dans des conditions météorologiques qui ne permettraient pas de réaliser un traitement chimique. A l'issue du projet, les essais n'ont pas permis de conclure précisément sur les modalités précises de ces interventions (hauteur de fauche la plus efficace et la moins impactante pour le rendement, nombre de passages nécessaires, dates d'intervention optimales par rapport au début du pic de vol). Ainsi cette technique, même si prometteuse, doit être perfectionnée.



Figure 2 : Parcelle de poireau avec fauche - Crédit photo CDDL

P

OPILLIA JAPONICA



Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) est un organisme nuisible classé parmi les organismes de quarantaine prioritaires par la réglementation européenne sur la santé des végétaux (règlement (UE) 2019/1702) car sa présence peut représenter une menace économique, environnementale ou sociale importante pour le territoire de l'Union européenne.

Il n'a pas encore été détecté en France mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.

L'insecte est qualifié d'auto-stoppeur car il se déplace sur de grandes distances grâce aux transports (camions, trains, ...). Les larves peuvent quant à elles être transportées par la terre entourant les racines des végétaux destinés à être remis en culture.

Ce scarabée est également très polyphage, c'est-à-dire qu'il se nourrit de très nombreuses plantes hôtes : maïs, soja, vigne, rosiers, fraisières, arbres feuillus, ... Les larves font quant à elles beaucoup de dégâts sur les surfaces herbagères (prairies de graminées, gazons, golf, ...).

L'insecte peut être confondu avec d'autres coléoptères présents en France, notamment avec le hanneton des jardins ou hanneton horticole. Toutefois, il est facilement reconnaissable par la présence de touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen. Sa taille va de 8 à 10mm.

Pour plus d'informations, voici la fiche de reconnaissance de ce ravageur :

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2021-03/Fiche_Diagnostic_POPIJA_Popillia_japonica.pdf